



Signification d'injonction de payer exécutoire avec commandement aux fins de saisie vente

Par **Saomi**, le **29/09/2020** à **17:59**

Bonjour je vous écris car hier j'ai reçu une lettre Signification d'injonction de payer exécutoire avec commandement aux fins de saisie vente et jusqu'à présent je n'avais reçu aucune lettre concernant ce dossier.

Pour vous expliquer une personne avec qui je n'ai plus de contact depuis 3 ans me demande de payer presque 7000 euros hors j'ai envoyé une lettre aujourd'hui pour contester la décision. (Sachant que c'est la première fois que j'entends parler de ce problème)

Cependant mon compte en banque a été bloqué pour une saisie de salaire, je ne sais pas quoi faire pour contester cette décision je suis complètement perdue.

Pour infos j'ai également envoyé un dossier de surendettement qui devrait être étudié prochainement.

Que dois je faire pour lever le blocage de mon compte en banque et comment faire en sorte que tout cela s'arrête ?

J'espère avoir de l'aide et je vous remercie d'avance de m'avoir lu.